



**Direction de l'Accompagnement  
des Allocataires et des Partenaires**

Pôle Social Famille

Nos références :  
Mme LECOQ  
02 35 10 37 95

Madame, Monsieur,

Vous avez déclaré il y a quelques mois votre séparation à la CAF de Seine-Maritime.

Nous vous invitons à une séance d'information « parents après la séparation » le :

**Vendredi 31 mars de 9h30 à 11h30**  
Maison du Ramponneau (face à "Ma Petite Proxy'clerie")  
rue du Hauts Camps  
76400 FECAMP

Cette invitation vous est adressée, même si vous avez déjà rencontré un travailleur social de la CAF.

Vous trouverez en complément un document de présentation de cette séance d'information.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, communiquer cette information à l'autre parent de votre (s) enfant(s)

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Votre Caisse d'Allocations Familiales



65 avenue Jean Rondeaux  
CS 86017  
76017 Rouen CEDEX  
Tél. : 32 30

[www.caf.fr](http://www.caf.fr)

